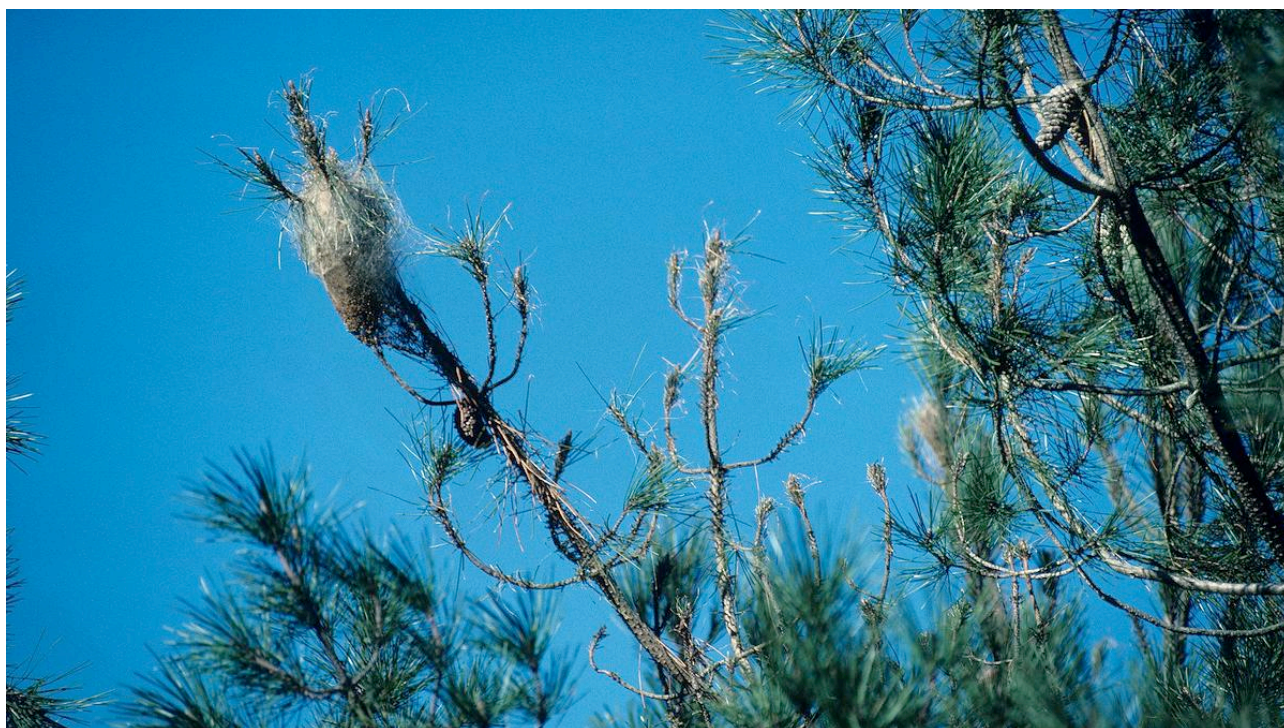


Soyez vigilants face aux dangers des chenilles processionnaires du chêne et du pin

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du pin. En forêt, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment. Que faire face aux nids et aux piqûres ? Des traitements existent-ils ?



Quelle est la saison des chenilles processionnaires ?

Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon de nuit. Leurs noms latins ? *Thaumetopoea pityocampa*, côté pin. **Du printemps jusqu'au début de l'été**, les chenilles processionnaires reviennent. Sur notre territoire, du fait d'un climat plus montagnard elles semblent débiter leur enfouissement à partir d'avril.

Les chenilles processionnaires du pin construisent des nids en forme de fuseaux blancs. Dès le mois de mars, les chenilles qui ont hiberné dans les nids descendent de l'arbre en procession pour s'enfouir dans le sol en attendant de se transformer en papillon.

Quels sont les dangers ?

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS A PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ELOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE A L'EXTERIEUR PRES DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.



Office National des Forêts

www.onf.fr

Des chenilles de nos régions, **la chenille processionnaire est la plus urticante**. La protéine en cause est localisée dans des poils microscopiques qui apparaissent au 3e stade larvaire (fin avril, début mai). **Les allergies peuvent être très fortes**.

Sur l'Homme, la réaction peut être violemment allergique. Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions plus importantes chez les personnes sensibles, nécessitant un recours médical. **Chez les animaux**, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.

La chenille processionnaire du pin peut se trouver au sol. Elle descend en procession en mars ,plutôt avril sur notre territoire pour se nymphoser dans le sol.

les poils restent urticants jusqu'à 2 à 3 ans après leur apparition qu'ils soient dans le nid, déposés par les mues ou qu'ils aient été "lâchés" par la chenille qui se sent agressée ou qui a été écrasée.

Quelques recommandations de prévention

En forêts ou en zones boisées urbaines :

- *Porter des vêtements couvrants ;*
- *Eviter les arbres porteurs de nids ;*
- *Eloigner les enfants et les animaux de compagnie ;*
- *Ne jamais toucher les chenilles vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux ;*
- *Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition ;*
- *Par grand vent ne pas faire sécher son linge à l'extérieur près des arbres atteints.*

Au retour de forêt :

- *En cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements ;*
- *Si des problèmes subsistent, consulter un médecin . Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.*

Quels dégâts pour les arbres ?

Une fois la processionnaire installée, elle va se nourrir la nuit des aiguilles du pin.

Les premiers signes sur l'arbre seront visibles : **parties desséchées, défoliation qui augmentent avec l'appétit des chenilles...** Si l'arbre ne meurt pas - sauf dans le cas d'infestation extrême -, il est **affaibli**. La perte de feuillage (ou défoliation) diminue la capacité de photosynthèse, ce qui entraîne le ralentissement de la croissance. Il devient ainsi plus sensible aux [maladies et aux autres ravageurs](#).



Comment lutter ?

En forêt domaniale, l'**ONF** n'applique pas de traitement **insecticide** qui pourrait s'avérer dangereux pour d'autres espèces. La diversification des essences forestières ralentit la progression de la chenille processionnaire. Les travaux en forêt peuvent être reportés en cas de pullulation pour protéger les personnels. Les promeneurs sont invités à éviter les zones où la pullulation est importante. Particuliers, pour lutter contre les chenilles dans vos bois ou jardins, vous pouvez consulter des professionnels agréés, poser des pièges, voire couper quand cette action s'avère possible les rameaux porteurs - *attention cette action doit rester très encadrée car elle augmente le risque de contact avec les soies urticantes pour l'acteur* . Pour le particulier la pose de pièges semble être la meilleure technique . *Il est important de toujours signaler à la mairie la présence de cocons ou de chenilles* .

Il existe plusieurs types de pièges :

Le premier est constitué d'une goulotte posée sur l'arbre et reliée à un sac plastique contenant de la terre . Les chenilles descendantes sont guidées par la goulotte vers le sac et s'enfouissent dans la terre . Il conviendra de relever les sacs et détruire les chrysalides du papillon .

Ces pièges (gouttières) se trouvent aisément dans le commerce . Attention la goulotte se doit de correspondre au diamètre de l'arbre . Ces pièges sont réutilisables d'une année sur l'autre il suffira d'installer un nouveau sac .

Le piège à **phéromones** pour attirer les chenilles mâles lors de l'accouplement. A ce jour, les résultats affichent un meilleur potentiel pour les processionnaires du pin et plus d'effets sur les arbres isolés (parcs, cours d'école...) que dans les milieux forestiers.

De précieuses alliées : la mésange et la chauve-souris



Mésange charbonnière - ©ONF

Ces deux espèces sont sédentaires sur notre territoire, la **mésange charbonnière** est une "mangeuse de chenilles processionnaires" alors que la chauve-souris prédate les papillons et semblent être très efficaces sur notre territoire.

Poser des nichoirs à mésanges et des abris à chauves-souris près des zones infestées, ou préventivement dans votre jardin, s'avérera efficace. Les araignées, certains coléoptères comme les calosomes, le coucou gris et une petite dizaine d'autres oiseaux sont aussi des prédateurs des papillons ou des chenilles .

La protection et la création d'espaces enrichissant et favorisant la biodiversité sont essentielles pour lutter contre ces chenilles envahissantes toute l'année et selon la période de leur cycle biologique par leurs prédateurs .

Dans l'ordre décroissant de préférence les chenilles pondent sur les :

- Pin noir d'Autriche
- Pin laricio
- Pin Parasol
- Pin maritime
- Pin sylvestre
- Pin d'Alep
- Cèdre

La femelle du papillon ne va pondre ses œufs sur un autre conifère que si elle ne trouve pas mieux dans les environs.

Pour cela, **elle peut parcourir plusieurs kilomètres , jusqu'à 4km**, pour donner un maximum de chances de survie à sa progéniture. Le mâle peut parcourir jusqu'à 30km.

Vous repérez un cocon ou une procession de chenilles signalez les à la mairie .

